

# LES BREVES

## n°40



*Dominique SPRINGINSFELD, Maire de Durmenach,  
ses adjoints, le Conseil municipal*

*ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration*

*de la réouverture du Niesbach et  
du bâtiment rénové de la Mairie / Agence postale communale  
Dimanche 12 octobre 2014 à 10h*

**10h**

**Présentation des travaux d'ouverture du Niesbach**  
Rdv sur place, rue de Bouxwiller

**10h 45**

**Présentation des travaux de mise aux normes d'accessibilité  
et de rénovation de la Mairie  
et de l'Agence postale communale**

**11h 45**

**Bénédiction des lieux**

**Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie**



Mairie de Durmenach 16 rue de l'III 68480 DURMENACH  
Tél. 03 89 25 81 02 mairie.durmenach@wanadoo.fr

## Conseil municipal du 10 septembre 2014

### Affaires financières

- Le Foyer communal est mis à la disposition de l'association **ENER'GYM** pour l'année scolaire 2014/2015 en contrepartie d'un montant de 450€ par an, les lundis et jeudis de 20h à 21h.

### Affaires forestières

- Vu l'état de prévision des **coupes de la forêt communale**, le Conseil approuve le programme des travaux d'exploitation présenté par l'Office National des Forêts en forêt communale de Durmenach pour l'année 2015, approuve l'état prévisionnel des coupes à façonner, pour un montant prévisionnel de recette brute HT s'élevant à 74 810€ pour un volume de 1 599 m<sup>3</sup> et délègue le Maire pour signer et approuver sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil, soit 39 857€ pour les frais d'exploitation.
- Les lots de copeaux ont été vendus en totalité.

## Affaires d'urbanisme

- L'offre de la Société EN CER de Roppentzwiller a été retenue pour la réalisation des **travaux de renouvellement de la chaussée et des trottoirs de la rue de Bouxwiller et la rue de Luppach** pour un montant HT de 24 890,50€.
- Depuis plusieurs années, les **attentes des clients et des fournisseurs de gaz** s'expriment en faveur d'une plus grande fiabilité du comptage, d'une augmentation de la fréquence des relevés pour une meilleure maîtrise des consommations, de la mise à disposition de données pour une facturation systématique sur index réels.  
Dans le même temps, les progrès technologiques offrent de nouvelles possibilités pour mieux suivre la consommation des clients et rapatrier leurs index de consommation. C'est pourquoi GrDF concessionnaire du réseau de gaz naturel sur notre commune, modernise le réseau avec l'installation des compteurs gaz communicants.  
La commune de Durmenach a souhaité apporter son soutien à ce projet d'efficacité énergétique en acceptant d'héberger des concentrateurs sur les points hauts (Ecole, Eglise, Mairie). La répartition et le nombre de concentrateurs dépendront du relief et de la densité urbaine.
- **Aménagement de la place de la mairie** : Après un large débat, une trentaine de bacs à fleurs ont été commandés à la Jardinerie du Centre Leclerc de Hirsingue. La commission « Cadre de Vie » sera sollicitée après la Foire Paysanne pour leur remplissage et leur agencement sur la place de la Mairie. Les jardinières prévues pour la Rue du Niesbach seront mises en place par les ouvriers communaux. L'horticulteur Jean-Louis Rucklin procédera dans la foulée au garnissage des bacs et des jardinières.
- **Travaux de la mairie** : le conseil approuve un avenant de 1 185€ HT au marché des travaux de peinture de la mairie. Certains travaux de ce chantier ne sont toujours pas terminés, en particulier des travaux de carrelage, de menuiserie, la signalétique et certains branchements électriques.
- Deux personnes sont intéressées par l'acquisition de la propriété Demange qui ne pourra être vendue que lorsque la Société MEDIAPAR en aura réalisé la viabilisation.

## Affaires scolaires

- Le jour de la rentrée, après un comptage de 82 élèves alors que le seuil de maintien est fixé à 84 élèves pour 4 classes, l'Inspection Académique a décidé la fermeture d'une classe de l'école élémentaire, puis est rapidement revenue sur sa décision alors même que les parents d'élèves s'étaient mobilisés pour son maintien. Une grande vigilance sera accordée aux demandes de dérogation à compter de cette rentrée.

## Chasse communale

- Conformément au cahier des charges communales, une **commission consultative de la Chasse**, présidée par le Maire Dominique Springinsfeld est créée. Cette commission est composée comme suit :

Monsieur Jean-Luc ROEMER, Durmenach  
 Madame Sarah WITTIG, Durmenach  
 Représentants du Conseil Municipal.  
 Monsieur Ernest NIEFERGOLD, Durmenach  
 Monsieur Thierry RICHARD, Roppentzwiller  
 Représentants des agriculteurs, désignés par la Chambre d'agriculture.  
 Monsieur Gilles KASZUK, Hirsingue, ou son suppléant, Monsieur Antoine MERTZ, Bartenheim-la-chaussée.  
 Représentants de la Fédération des Chasseurs du Haut-Rhin.  
 Monsieur Thierry BOUCHHEID, Sainte Croix en Plaine.  
 Représentant du Centre Régional de la Propriété Forestière Lorraine-Alsace.

Sont également associés à titre de conseil :

Madame Mélanie POMPERMEIER, Durmenach, représentant de l'Office National des Forêts  
Monsieur Gérard WURTZ, Oltingue, représentant du Groupement d'Intérêt Cynégétique du Landskron).

Un représentant du Fonds départemental d'indemnisation des dégâts de sangliers.

Un représentant de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Un représentant de la Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin.

- La loi locale prévoit que la commune administre le droit de chasse au nom et pour le compte des propriétaires fonciers. Le prochain bail de 9 ans débute le 02 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024, il y a lieu de décider de l'affectation du produit de la location de la chasse. Le Conseil municipal décide d'affecter le produit de la location de la chasse à la couverture des cotisations obligatoires de la caisse d'assurance accidents agricoles.

## Affaires générales

- La commission de sécurité d'arrondissement a émis un avis défavorable lors de la **visite de sécurité du Foyer communal** qui a eu lieu le 8 août. Les différentes vérifications et travaux à réaliser sont en cours.

### • Motion de soutien – A l'avenir de la Région Alsace –

Dans le contexte de la réforme territoriale engagée par le Gouvernement, les élus du Conseil tiennent à réaffirmer le caractère spécifique de l'Alsace qui revendique une taille critique suffisante pour garantir une gestion des affaires publiques à la fois rigoureuse et proche des besoins et des attentes de ses habitants.

Les élus de la Commune de Durmenach demandent :

que l'Alsace soit traitée sur le même mode que d'autres régions à forte identité et conserve son découpage actuel, que dans ce nouveau redécoupage, l'Alsace partageant l'idée de réforme resterait une région à part entière, préfigurant la future organisation française de 2016 à titre expérimental, que dans ce cadre, les régions puissent obtenir des moyens indispensables à l'effort commun de redressement économique et social de notre pays, que l'Etat donne aux régions frontalières de réelles capacités en matière de coopération et d'enseignement des langues, que l'Alsace soit considérée comme terre de réconciliation européenne.

Ils se déclarent favorables sous réserve que l'Alsace soit maintenue dans ses contours actuels, à la réunion du Conseil Régional d'Alsace, des deux Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en une collectivité nouvelle dotée de compétences adaptées et porteuses d'un projet qui répond avec efficacité aux besoins et attentes des Alsaciens dans l'espace trinational rhénan, à un juste équilibre dans ce futur Conseil d'Alsace entre la représentation des territoires et la représentation politique en mixant une part de scrutin départemental et une part de proportionnelle régionale favorisant ainsi la parité, à l'équilibre de la représentation des territoires au sein des organes du futur Conseil d'Alsace, à l'association des Alsaciens au processus selon des modalités à définir, à la mise en place rapide d'un groupe projet comprenant des représentants des 3 collectivités avec le gouvernement pour la rédaction d'un amendement.

- Le Conseil approuve la prise en charge par la Commune du **verre de l'amitié** à l'occasion de l'inauguration, le 14 septembre de la maison du Patrimoine et de celle, le 12 octobre, de la réouverture du Niesbach et du bâtiment rénové de la Mairie-Poste.
- Les maires des communes de Durmenach / Werentzhouse et Roppentzwiller seront conviés à une réunion concernant le **projet de réhabilitation de la piscine de Ferrette** dès la clôture de la phase de consultation.
- Des délais supplémentaires seront accordés et certaines dispositions assouplies concernant les **règles d'accessibilité des établissements recevant du public**
- **Eglise évangélique** : Une nouvelle association culturelle « Eglise évangélique EFAN » sera inaugurée le dimanche 28 septembre 2014 à 15 h00 au 4, rue de Bâle.
- **Grotte de Lourdes** : La grotte de Lourdes est à nouveau éclairée, un minuteur a été mis en place afin de limiter les heures d'éclairage nocturne.
- Monsieur Gabriel Jaenger déplore le fait que certaines portions du **sentier des Mélèzes** soient impraticables. Il souhaiterait également que la commission d'urbanisme liste les travaux à exécuter par les ouvriers afin de garantir une meilleure efficacité dans l'entretien du village.
- Une réflexion sera engagée sur le devenir de la déchetterie communale, et notamment le traitement des **déchets verts** en lien avec les mesures prises par la CCIIG.





**Maison du Patrimoine :**  
**L'exposition « Vivre à Durmenach au XIXème siècle »**  
**sera ouverte au public chaque dimanche,**  
**de 14h à 17h jusqu'à fin octobre.**  
**Entrée libre.**

# Les Félés des Félin's



**Recherche**  
**URGENTE**  
**d'une famille**  
**adoptive**  
**pour ce chaton**

**Contact :**  
**06 16 68 80 28**